



Doc. 880

10 octobre 1958

Création d'une Carte européenne de la Jeunesse destinée à faciliter les voyages en Europe

Proposition de recommandation

déposée par M. Karl CZERNETZ et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée,

Considérant que l'éveil d'une conscience européenne est une des conditions essentielles de la réalisation de l'unité européenne ;

Convaincue qu'il est particulièrement important de susciter et d'affermir cette conscience parmi les jeunes gens de tous les pays d'Europe,

Recommande la création d'une Carte de la Jeunesse destinée à faciliter les voyages des jeunes à travers l'Europe.

Cette carte du Conseil de l'Europe, de type uniforme, serait délivrée par les autorités compétentes dans les pays membres. Elle serait reconnue, dans tous les pays membres, par les auberges de la jeunesse et par les sociétés de transports — nationalisées ou privées — et faciliterait notamment aux jeunes Européens l'accès aux lieux d'intérêt culturel et aux établissements sportifs (piscines publiques, terrains de sports, etc.).

Signé (voir au verso)



Signé:

CZERNETZ Karl, Autriche